

**O.M.S.**

Office Municipal des Sports



**Tourcoing**

Office Municipal des Sports  
Centre Municipal Isabelle Villez  
30 avenue Millet –  
59200 TOURCOING

Tél. : 03 59 63 44 64  
Fax : 03 59 69 70 61

## COMPTE RENDU

**Conseil d'Administration  
Du 27.11.2025**

Présents : J.Meersseman, , A.Maroufi, D.Leroy, N.Delcour, R.Delmotte, S.Dekeukelaere, G.Alcaraz, S.Achiba, P.Deplechin, JP.Brunnevalle, I.Cottel, P.Rompteau, F.Talpaert, N.Ansart.  
Excusés : B.Becue, T.Ferraille, J.Mendes JM.Vuylsteker, L.Ghilmanou, M.C Lejeune, D.Rondelaere,

### **COMMISSION ANIMATION**

**PATRONAGES** : Bilan des validations pour 2025 : 19 500€

Tous les patronages ont donné suite à des comptes rendus sauf celui Rugby (en attente) et sur les deux derniers dossiers de demandes (relance en cours).

- Boucles Tourquennoises, : Il s'agit d'une manifestation devenue Régionale plutôt que Nationale donc montant à accorder de 2.000€ au lieu des 4 000€ afin de s'aligner sur la grille de subvention.
- Floor-ball Nordique de TRG : manifestations 22/28.09 –

Ces comptes rendus manquants devront nous parvenir pour la validation de la subvention patronages.

### ***Demandes d'adhésion OMS***

Comité Départemental Sport Adapté. Son statut d'Association Fédérale ne permet pas son admission Bujinkan Koryu Dojo Tourcoing : Le Dossier envoyé, après lecture, pose question sur certains points en particulier du « Règlement » et ne permet pas de se prononcer. Les membres du CA proposeront de recevoir le Dirigeant lors d'une prochaine réunion (après l'AG de l'OMS) pour complément d'informations. L'invitation lui sera faite avec un temps limite de présentation.

### **ACCORD DES MEMBRES PRESENTS.**

**ASSEMBLEE GENERALE : Date prévue : 13 février 2026 – Salle des Fêtes de la Mairie, ou Léo Lagrange. Un mail sera envoyé pour définir le lieu précis.**

- **C.A.** : Renouvellement du tiers sortant : (fiche de Gérard) – fiche de candidature pour renouvellement et demandes de candidatures à adresser aux clubs.

A envoyer aux clubs les demandes de mises à l'honneur, (podiums)

Des réunions pour l'organisation seront prévues régulièrement,

A sensibiliser les Présidents de Commissions OMS pour leur rapport 2025

Réfléchir pour faire remonter les infos sur d'éventuels podiums ;

Quel thématique pour l'A.G. : Proposition de Mme COTTEL de mettre à l'honneur les Arbitres et Juges. Demander des noms aux clubs, même des bénévoles – jeunes moins de 20 ans à cibler –voir une hiérarchie.

## **FÊTE DU SPORT**

Nous avons reçu des remerciements d'un club installé sur le parvis de Léo. L'organisation en extérieur a été bien appréciée dans l'ensemble.

L'organisation a représenté énormément de travail sur la saison de l'été, coups de fil avec la MDA, et Mme BOURDIN. Les réunions techniques se sont succédées fin d'été. Les membres du C.A./OMS ne sont pas assez nombreux pour porter cette organisation. Mme Cottel remercie Mme Bourdin pour son aide et appui durant toutes ces semaines de préparation. Néanmoins, elle fait remarquer que c'est lourd à porter et demande un grand investissement que peu de membres de l'OMS souhaite porter.

On constate que les comptes rendus de la MDA dans la presse ne mentionnent pas la Fête du Sport, les stands à l'extérieur et les démonstrations. Est-ce pertinent de jumeler les 2 manifestations dans le futur ? Pour répondre aux besoins de visibilité de l'OMS, un travail sur la communication a été mené pour un stand OMS (qui pourra servir pour toute autre manifestation).

Pour la prochaine édition, Mr. ACHIBA indique que la Ville (le service des sports) peut prendre en charge l'organisation de la Fête du Sport : parvis St Christophe ou autre, à voir le problème des intempéries, Un débat s'établit sur cette question avec une participation visible de l'OMS en stand et son implication pour se faire connaître auprès des différents clubs présents.

## **COMMISSION FINANCE - SPORT POUR TOUS**

Mr ACHIBA précise qu'il s'agit de la Subvention appelée « Le Million »  
Mr. DELMOTTE annonce que l'exploitation des dossiers est terminée, et remercie les personnes qui ont participé.  
Des demandes de justificatifs ont été demandées pour les dossiers incomplets, le contrôle des dossiers représente beaucoup de travail dans des délais restreints, Les chiffres validés ont été transmis et certains non validés (documents demandés non parvenus à temps par suite des délais restreints) -S'il se présente des difficultés, pour ces dossiers, il sera évoqué ces difficultés.

Rencontre avec l'**UST Foot** : il évoque un changement de dirigeants, et un manque d'information, de pièces comptables pour faire le dossier et transmettre les justificatifs dans les temps pour les critères OMS

Deux clubs ont fait une demande de subvention Sport pour tous **AITO SELF DEFENSE** (cotisation 2025 non réglée) et **Association Familiale de la Bourgogne** (pas de dossier administratif depuis 3 ans).  
En application du règlement intérieur, l'ensemble des membres présents décident qu'aucun des deux clubs ne peut prétendre à une subvention.

## **FORMATIONS :**

**(enveloppe déclarée par les clubs 19 177€ en augmentation de 125%- validé 17 003€)**

Montant octroyé 75% de 600€ aux clubs validés soit 12 752 attribué

Deux sommes rejetées Echecs pour montant non justifié, et Hockey factures de BAFA.  
Mr. DELMOTTE demande une réunion pour l'organisation future. Les délais de dépôt, du

contrôle et de l'exploitation des dossiers ne sont pas en phase avec les demandes du service financier pour la validation en Conseil Municipal. Ce sujet avait déjà été évoqué les années précédentes mais il devient urgent de se positionner. Les bénévoles de l'OMS, qui souhaitent rendre une « copie » claire et précise, ne peuvent pas répondre à la pression administrative.

### **COMMISSION HAUT NIVEAU :**

#### ***AIDE A L'ENCADREMENT***

Mr. BRUNNEVALLE informe qu'il n'y a pas de changement par rapport l'année 2024 – Enveloppe de 135716€ - 7 clubs bénéficiaires en niveau national – Valeur du point 13571.60€

### **LES ENVELOPPES VALIDÉES PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES PRÉSENTS**

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Rappel à faire aux clubs pour que le logo OMS figure sur les courriers et outils de communication surtout si ceux-ci demandent un patronage.

La facture MDA reçue doit uniquement comporter les inscriptions des clubs affiliés OMS validées lors de la dernière commission. Les ajouts ne seront pas pris en charge.

Mme COTTEL souhaite savoir si l'affichage obligatoire sur les violences dernièrement votée en Ministère est en place dans les lieux sportifs. Mr. ANSART signale que c'est en cours.

Mme DELCOUR demande pour refaire les peintures de signalisation de stationnement devant l'entrée de la Salle DECRUYENAERE et les parties réservées aux véhicules de personnes handicapées.

L'ensemble des sujets ayant été abordé, la séance est levée.